

FICHE CONSEIL 2026.

A faire avant le début de la compétition :

- **Lors de l'inscription de chaque équipe :**
- ✓ Pour la non-licenciée : attestation à renseigner justifiant qu'elle n'a jamais été licenciée ou qu'elle n'est plus dans la base licenciée FFPJP.
- Remettre à chaque équipe la fiche de notation des ateliers (*qu'il faut récupérer une fois qu'elles ont passé tous les ateliers afin de reporter les résultats sur leur fiche de notation par équipe*)

Pour le déroulé de la Compétition :

- **Utilisation obligatoire de Gestion Concours**
- Prendre le bon tirage gagnant-gagnant (tirage N°15, 3 à 7 parties en Gagnant-Gagnant)
- Faire attention aux filles qui ont participé aux étapes départementales en tant que non licenciées depuis 2020, elles ne peuvent plus se présenter en tant que non licenciée (sous peine de disqualification de l'équipe) + les filles ayant participé aux finales régionales depuis 2018 ne peuvent pas non plus se présenter en tant que non licenciée.
- Selon le règlement merci de faire respecter ce point : « Pendant la compétition les seules personnes présentes sur le terrain ou habilitées à évoluer sur les terrains sont les joueuses dûment enregistrées, le ou les arbitres désignés, les éducateurs et le ou les membres du comité d'organisation.
- Il est strictement interdit aux joueuses de fumer, vapoter, utiliser le téléphone portable quand elles sont en compétition.

A la fin de la compétition :

- **Etablir obligatoirement le classement en utilisant les bordereaux communiqués.**
- Respecter impérativement le BAREME DE PRIX selon qu'il y a plus ou moins 16 équipes (voir barème des prix joint)
- Faire remplir les fiches de tenues pour la finale pour les quatre premières équipes avec leurs coordonnées complètes (afin que l'on puisse leur communiquer les modalités de restauration et d'hébergement pour la finale et si la 4^{ème} équipe est issue de votre département)

les Odalyades

- Cette année Finale au Centre Odalys de LA LONDE LES MAURES (83) : une certitude : 3 équipes sélectionnées/département et une 4^{ème} équipe en fonction du nombre de participantes/nombre de licenciées. **La précision sera communiquée par le COMITE REGIONAL après le résultat des cinq étapes départementales.**

Pour la finale régionale rappelez aux joueuses sélectionnées qu'elles doivent être disponibles les 17 et 18 Octobre 2026 et également – **POUR LA NON LICENCIÉE** - qu'il y a obligation de fournir un certificat médical d'aptitude sans aucune réserve à la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal avant le 8 Octobre 2026 sous peine de disqualification d'office.

- Prendre les photos des gagnantes + photos de la manifestation
- Envoyer les résultats et l'ensemble des pièces justificatives ci-dessus énumérées au siège du Comité Régional à AVIGNON (84) 15, Boulevard Sixte Isnard. Le GCZ par Mail à crprovencealpescotedazur@petanque.fr e à b.levet@petanque.fr .
- Si la dotation (conforme au barème des prix) a été remise aux joueuses sur place : **Il conviendra d'envoyer la facture de l'achat des cartes cadeaux remises en fonction du barème des prix, aux fins de remboursement qui interviendra après le paiement des cotisations licences 2026.**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

15 Boulevard Sixte Isnard - 84000 AVIGNON
crprovencealpescoatedazur@petanque.fr